

Les ouvriers plus fréquemment victimes d'accidents du travail

6 janvier 2020



Un salarié sur dix déclare avoir subi au moins un accident de travail [1] au cours de l'année selon les données 2016 du ministère du Travail [2]. Cela représente environ 2,5 millions de personnes touchées sur l'année. Quatre fois plus d'ouvriers (qualifiés ou non) que de cadres supérieurs indiquent en avoir été victimes : ces derniers ne sont que 4 % dans ce cas, contre 16 % des ouvriers.

Les catégories socioprofessionnelles travaillent dans des conditions qui n'ont rien à voir entre elles et s'exposent à une pénibilité physique et à des risques sans commune mesure [3]. Par exemple, les ouvriers, exécutants manuels (souvent des hommes jeunes), subissent des séquelles bien plus graves de ces conditions de travail que les autres catégories socioprofessionnelles.

Les hommes sont davantage exposés que les femmes au risque d'accident de travail, selon leurs déclarations (11 % contre 9 %). Il faut noter cependant que la proportion de femmes qui ont connu un accident de travail dans l'année a presque doublé au cours de

ces dix dernières années (2005-2016), de 5 % à 9 %. Chez les hommes, elle est passée de 9 % à 11 %. L'écart entre femmes et hommes s'est notablement réduit.

Tous les accidents du travail ne sont pas du même niveau de gravité. Pour certains, ils seront vite effacés, pour d'autres, l'usure du corps s'en ressent en profondeur : usure physique, limitations pour certaines tâches, voire handicap permanent. L'accident de travail est le témoin de conditions de travail difficiles qui minent les conditions de vie durant l'âge adulte et réduisent le temps passé en bonne santé au moment de la retraite.

Une hausse des accidents de travail ?

Les [enquêtes Conditions de travail](#) du ministère du Travail, réalisées à partir des déclarations des salariés, indiquent une hausse des accidents de travail ces dix dernières années. 6,9 % des salariés déclaraient en 2005 avoir été victimes d'un accident de travail dans l'année. Ils sont 10,2 % en 2016, soit 50 % de plus. Cette hausse est peut-être liée à une sensibilité croissante : on déclare des accidents qu'on ne déclarait pas avant. Ceci dit, il est aussi possible que la souffrance au travail se soit encore plus accrue, sans pour autant que cela se traduise dans les statistiques que nous publions, si les victimes ne font pas de déclaration officielle d'accidents du travail, par peur des conséquences que cela peut avoir pour sa carrière.

Photo / © Fotolia

[1] Selon la loi, un accident du travail est un accident survenu à un salarié par le fait ou à l'occasion de son travail, quelle qu'en soit la cause, et qui entraîne l'apparition soudaine d'une lésion.

[2] « [Contraintes physiques et intensité du travail](#) », enquêtes Conditions de travail, ministère du Travail, février 2019.

[3]Lire nos articles : « [Travail pénible : les ouvriers à la peine](#) » et « [Inégaux face à la pollution : tout commence au travail](#) ».

- Emplacement :
- Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Les-ouvriers-plus-frequeemment-victimes-d-accidents-du-travail>